

**Pour être admis à l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mai 2022,  
cet avis de participation devra être en la possession de SOLVAC SA  
au plus tard le mercredi 4 mai 2022**

## **AVIS DE PARTICIPATION**

Je soussigné(e)

Propriétaire du nombre d'actions nominatives mentionnées ci-dessus de SOLVAC SA, avise ladite société de mon intention d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mardi 10 mai 2022 à 14 h 30 au Square, Brussels Meeting Center, Mont des Arts, 1000 Bruxelles, avec toutes les actions inscrites à mon nom à la date d'enregistrement, le 26 avril 2022 à minuit.

\*

\* \*

SOLVAC SA devra être en possession de cet avis de participation, dûment complété et signé, le **mercredi 4 mai 2022 au plus tard**. Ce document peut lui être communiqué, soit par courrier à l'adresse suivante : Solvac SA, Assemblée Générale, rue des Champs Elysées, 43 à 1050 Bruxelles, soit par fax au n° + 32 (0)2 639.66.31, soit par voie électronique à l'adresse e-mail suivante : [ag.solvac@solvac.be](mailto:ag.solvac@solvac.be)

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 2022.

**Signature(s)**